



RÉUNION DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Paris, France
 - 7 au 9 février 2013
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et vice-président de l'APF
 - M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'ANQ
 - M^{me} Johanne Whittom, directrice de cabinet du président
 - M^{me} Marie-Ève Vermette, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APF.
- CONTEXTE**
- Le Bureau représente l'exécutif de l'APF. Entre les sessions annuelles de l'organisation, il contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée plénière et veille à l'application des motions adoptées, des résolutions prises et des recommandations émises par l'Assemblée plénière. En outre, il coordonne l'activité des commissions permanentes de l'APF, examine les questions relatives à l'admission de sections et à la modification de leur statut, et enfin, il adopte le budget de l'Assemblée.
 - Le Bureau se réunit au moins deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.
- THÈMES**
- Rapport du trésorier sur le projet de budget 2013
 - Travaux des commissions
 - Travaux du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
 - Rapports des chargés de mission régionaux
 - Examen des situations politiques dans l'espace francophone
 - Initiative multilatérale de coopération parlementaire
 - XXXIX^e Session de l'APF – Abidjan (Côte d'Ivoire)
 - Édition 2013 du Parlement francophone des Jeunes
 - Programmes de coopération interparlementaire
 - Missions d'observation électorale de la Francophonie
 - Mise à jour de l'accord cadre APF/OIF
 - Projet de calendrier des activités prévues pour 2013
 - Prix de l'APF aux Jeux de la Francophonie
 - Ordre de la Pléiade.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Affirmer et maintenir le leadership de la Section du Québec auprès des partenaires de la Francophonie et, en particulier, au sein de l'instance exécutive de l'APF.
- Faire valoir la position de la Section du Québec sur les questions relatives au statut de certaines sections de l'APF à l'étude.
- Sensibiliser les membres du Bureau à l'importance des programmes de coopération de l'APF pour la promotion de la démocratie parlementaire et soutenir l'Initiative multilatérale de coopération interparlementaire francophone (IMCIF).
- Promouvoir et offrir l'expertise de l'ANQ en matière de coopération interparlementaire.
- Faire valoir le savoir-faire du Québec sur les différents sujets traités.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La réunion du Bureau a réuni plus de 30 parlementaires issus de 20 parlements. Elle a été présidée par M. Soungalo Appolinaire Ouattara, président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso et nouveau président de l'APF.
- Le Bureau a examiné les situations politiques dans l'espace francophone et a adopté des déclarations notamment sur le Mali et la Tunisie. Concernant le Mali, le Bureau de l'APF a réitéré sa préoccupation face à la situation sécuritaire et humanitaire, réaffirmé son ferme attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Mali, et salué l'opération militaire Serval conduite par la France en appui aux troupes maliennes et avec le soutien de plusieurs pays.
- Le Bureau a aussi pris position sur les situations en Guinée, à Madagascar, en Syrie, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo.
- Le Bureau a recommandé le maintien de la suspension des sections du Mali, de la Guinée, de Madagascar et de la Syrie.
- Le Bureau a également entendu le secrétaire général parlementaire sur l'Initiative multilatérale de coopération interparlementaire francophone (IMCIF), pris acte du projet-pilote mené à l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire ainsi que des prochaines étapes de cet appui. Il a confié au Secrétariat général de l'APF la coordination de cette initiative.
- L'ANQ contribue activement à la réalisation de l'IMCIF et a pu réitérer son engagement en ce sens. Dans le cadre de cette coopération, elle s'est notamment engagée à offrir son appui pour une activité de formation sur l'administration et l'organisation du travail parlementaire, ainsi que pour la mise en place d'un système d'archivage et de traitement des archives à l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Le président de l'ANQ a pu s'entretenir avec ses homologues de la Francophonie, notamment avec le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, M. Guillaume Soro, ainsi qu'avec le président de la Chambre des représentants du Royaume du Maroc, M. Karim Ghellab. Ces rencontres ont permis de convenir des modalités de réalisation des prochaines étapes de la coopération établie avec ces parlements et qui vise le renforcement des institutions parlementaires dans l'espace francophone.
- Le président s'est aussi entretenu avec le secrétaire général de la Francophonie, SEM Abdou Diouf, sur la situation politique dans certains pays de l'espace francophone. Cet entretien a été l'occasion pour le président de faire valoir l'Initiative multilatérale de coopération interparlementaire francophone (IMCIF), une initiative novatrice et développée dans le but d'harmoniser les interventions liées à la coopération interparlementaire dans l'espace francophone. Il a en outre pu témoigner de l'engagement de l'ANQ au sein de ce dispositif.
- Le Bureau a accepté l'invitation de la Section ivoirienne à tenir la XXXIX^e Session de l'APF à Abidjan, du 8 au 12 juillet 2013. Il a par ailleurs décidé de la tenue d'un Parlement francophone des jeunes (PFJ) qui aura lieu en marge de cette XXXIX^e Session et des modalités de prise en charge des jeunes qui participeront à ce PFJ.
- La participation de la Section du Québec a contribué au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale au sein de la Francophonie parlementaire.

COÛT

- Per diem et autres frais	5 275,04 \$
- Transport	5 327,51 \$
Total	10 602,55 \$